

POLITIQUE SALARIALE DU GROUPE : CE SERA DONC ZÉRO

Ce jour, la direction a informé les Organisations Syndicales que la politique salariale pour la période allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021 se traduira par **un gel des salaires**.

Cette décision unilatérale est une des conséquences de la crise que traverse le Groupe.

Réactions / Positions CFE-CGC :

- L'effort des salariés sur les salaires devra avoir des effets sur les futures discussions concernant la sauvegarde des emplois, s'il en était besoin.
- Le gel des salaires ne doit pas s'exercer au détriment du maintien du pouvoir d'achat de tous les salariés du Groupe, en cas de progression d'inflation. Tout dispositif de type « Garantie de Progression Salariale », ou clause de revoyure, doit être préservé.
- Les promotions sont le moteur de l'investissement à long terme de nos salariés. Les salaires en sont le carburant : il ne faudra pas l'oublier dans les négociations qui s'ouvriront au niveau de chaque entité du Groupe dans les prochains jours.

Autre point à l'ordre du jour de la réunion : l'agenda social du Groupe d'ici fin 2020

- Participation** : reconduction de l'accord actuel avant le 30 juin 2020
- Mobilité des salariés** entre leur domicile et leur lieu de travail (**Loi LOM**) : négociation reportée en 2021.
- Télétravail** : réflexions sur les dispositions de l'accord actuel, sur la base des retours d'expérience de ces dernières semaines, négociation d'un avenant.
- Prévoyance santé**, régimes de base : constitution d'un groupe technique pour la mise en conformité des prestations avec le 100 % santé, l'optimisation du régime par une meilleure adéquation prestations / cotisations.
- Co-investissement au **Compte Personnel de Formation** (CPF) : négociation d'un accord pour des mesures visant à inciter les salariés à utiliser leur compte CPF pour se former
- Bonus des Band IV** : introduction, à côté des critères financiers, d'un nouveau critère autour de la "Responsabilité & Développement durable". Négociation européenne puis transposition dans un accord français.

La CFE-CGC est d'ores et déjà prête à s'investir dans ces négociations, dont elle avait demandé l'ouverture.

Elle demande que soit ajoutée la transformation du PERCO en PERECO selon la loi PACTE.

Nous vous tiendrons informés de leur avancement dans les prochains jours.

S'opposer parfois

Proposer toujours
Construire souvent